



DATE DE PUBLICATION : 3 MARS 2025

La directrice régionale
Bretagne

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau, à **Mme Claudine HURMAN**, directrice régionale de Bretagne, le 3 mars 2025 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Claudine HURMAN**, Directrice régionale et de **M. Jean-Luc RAFFRAY**, adjoint au directeur régional de Bretagne, délégation est donnée à **Mme Virginie LASSERRE-IBORRA**, responsable du centre de traitement partagé surendettement (CTPS) de la succursale de Rennes, et en cas d'absence ou d'empêchement à **Mme Rachel MANDENG** et à **Mme Céline PAULETIG**, ses adjointes, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du CTPS.

Fait à Rennes, le 3 mars 2025

Claudine HURMAN